

Le Touvet mag

DOSSIER

Fin de l'été... C'est déjà la rentrée !



Regards sur...

page 28

LES PORTRAITS SONORES DE NOS AÎNÉS



À NOTER

PERMANENCES DES ÉLUS

Mairie du Touvet

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus le week-end et les jours fériés au **06 87 76 15 09 - adjoints@letouvet.com**

Vous voulez rencontrer un élu, prenez rendez-vous en téléphonant au secrétariat de la mairie du Touvet.

Laurence THÉRY, maire, délégation développement économique et finances.

André GONNET, 1^{er} adjoint, délégation travaux et réseaux.

Annie VUILLERMOZ, 2^e adjointe, délégation solidarités vie scolaire et lecture publique.

Michel NOLLY, 3^e adjoint, délégation vie associative.

Dominique GUILLOIN, 4^e adjointe, délégation vie culturelle et patrimoine.

Cécile OUDJAOUDI, 5^e adjointe, délégation urbanisme.

Adresse mél : mairie@letouvet.com

Adresse web : www.letouvet.com

Tél. 04 76 92 34 34 - **Fax** 04 76 92 34 30

• le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

• le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

• le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

• le samedi de 9h00 à 12h00

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Point WiFi

En libre accès aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

Réservation de salles

• à la maison des associations, le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h.

Tél. 04 58 00 50 37 - **Par mél** : resasalles@letouvet.com

Conseils municipaux

Tous les deux mois, salle du conseil de la mairie.

Député de l'Isère

Catherine Kamowski - secrétariat parlementaire.

1 rue Conrad Killian - 38950 Saint Martin le Vinoux

Mél circo3805@gmail.com

Conseillers départementaux

Martine Kohly : martine.kohly@isere.fr

Christophe Engrand : christophe.engrand@isere.fr

Permanences à la maison de territoire à Bernin, chaque premier mardi du mois de 15h30 à 17h30, sur rendez-vous.

Tél. 04 76 00 38 49 (secrétariat)

Gendarmerie - brigade du Touvet

Rue de la Priola

Tél. 04 76 08 45 94 - **Fax** 04 76 92 34 94.

Au quotidien vous pouvez contacter

Le service vie scolaire au 04 76 92 34 37.

L'école maternelle, directrice Florence Ghisolfi,

au 04 76 08 46 70.

L'école élémentaire, directeur Jean-Michel Vivant,

au 04 76 71 72 46.

La psychologue éducation nationale, Claire Hamburger Doucerain au 04 76 08 55 86.

Le collège La Pierre-Aiguille, principal Yannick Delmas, au 04 76 08 40 70 - Fax 04 76 08 58 52.

L'accueil de loisirs au 04 76 92 36 11.

Le relais d'assistantes maternelles au 06 33 49 49 01.

La halte-garderie au 04 76 08 45 35.

La salle du Bresson, au 04 58 00 50 37 (le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h).

Les services techniques au 04 76 99 75 56.

Le service urbanisme au 04 76 92 34 36.

Permanences les lundis et vendredis de 9h à 12h et sur rendez-vous les lundis et vendredis après-midi.

Bibliothèque municipale

Avenue Fernand Gras - 38660 Le Touvet

Tél. 04 58 00 50 27. La bibliothèque est ouverte au public, le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Horaires pendant les vacances : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30.

La Poste

Le bureau de Poste du village : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h et le samedi de 9h30 à 12h15.

Le centre de tri (seulement pour les opérations postales, aucune opération financière) : du lundi au vendredi de 8h45 à 18h et le samedi de 8h45 à 12h.

Logement

L'Adil (Association départementale d'information au logement) vous informe sur vos droits et obligations en tant que locataires ou propriétaires. Permanences à Crolles le 2^e jeudi de chaque mois, et à Pontcharra le 4^e jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00.

Siège social : 2, boulevard Maréchal Joffre 38000 Grenoble
Tél. 04 76 53 37 32.

Le Pact de l'Isère : permanences sur rendez-vous au 04 76 97 74 97.

Les marchés du Touvet

Tous les samedis à partir de 8h00, vous pouvez découvrir une ambiance de marché de village autour d'une trentaine d'exposants qui proposent des produits de qualité.

La circulation et le stationnement sont interdits, par arrêté municipal, le samedi matin de 6h00 à 14h00 sur la place de l'église.

Action sociale

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS assure une permanence hebdomadaire à la mairie. L'accueil se fait sur rendez-vous.

Tél. 04 76 92 34 34 - **Mél** ccas@letouvet.com.

Point info Autonomie Personnes âgées

Une permanence est assurée par Marie-Christine Gomes à la mairie chaque mercredi de 10 heures à 12 heures, avec ou sans rendez-vous.

Tél. 04 76 92 34 34.

Pôle Emploi

Site d'accueil à Pontcharra, 440 avenue de la Gare.

• du lundi au jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

• le vendredi de 8h45 à 11h45

Tél. 0 811 01 01 38.

Assistante sociale

Vous pouvez contacter le centre médico-social de Pontcharra au 04 76 97 32 52.

Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

Un mardi sur deux de 13h45 à 14h45 à la mairie de Goncelin.

Caisse de retraite

Depuis le 1^{er} mai 2014, la permanence retraite n'est plus assurée au Touvet. Les futurs retraités sont désormais reçus au Point accueil retraite de Pontcharra du lundi au jeudi sur rendez-vous.

Tél. 3960 (09 71 10 39 60 depuis un mobile ou une box).

CARSAT service social (anciennement CRAM)

Le 2^e mardi du mois de 9h00 à 12h00 à la mairie du Touvet sur rendez-vous.

Tél. 04 76 12 19 24.

Mission locale

Site d'accueil à Pontcharra, Village d'entreprises du Breda

• lundi et vendredi de 9h à 12h

• du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél. 04 76 08 08 70.

Coordinateur de l'aide à domicile des personnes âgées (ADPA)

• Aurélie Masnada accueille sur rendez-vous à la mairie de Goncelin tous les mercredis de 9h à 12h.

• Permanence téléphonique : du lundi au vendredi 8h30 - 11h30 au 04 76 92 18 82.

Divers

Permanence avocat conseil

Mairie de Goncelin.

Tél. 04 76 71 78 75.

Maison de l'avocat

49 avenue Pierre Semard à Grenoble

Ouverture : du lundi au jeudi à 13h30.

Tél. 04 76 15 10 36 **Fax** 04 76 44 22 05.

Conciliateur de justice

Roselyne Marty tient ses permanences à la mairie du Touvet le 3^e et le 4^e jeudi du mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie.

Tél. 04 76 92 34 34

Architecte-conseil

M. Laurent Louis vous reçoit à la mairie, sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie.

Tél. 04 76 92 34 34.

Notaire-conseil

Maitre Peysson est installé au 726, Grande rue au Touvet.

Tél. 04 76 90 70 06.

Société protectrice des animaux (SPA)

ZA de la vallée 38140 Renage -

14h à 18h30 sauf jeudi, dimanche et fêtes

Tél. 04 76 91 02 40

Trésor public

Avenue Montfillon - BP 16 - 38660 Le Touvet

Correspondant : Mme Eliette LE COZ.

Tél. 04 76 08 45 87 - **Fax** 04 76 08 53 17.

Horaires d'ouverture :

• lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h00

• jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30

Propreté urbaine

Collecte des déchets ménagers par le service collecte et traitement des déchets du Grésivaudan

Bac à ordures ménagères : le jeudi -

Bac de tri : le mardi

Rappel : **merci de sortir votre bac la veille du ramassage**

Points de regroupement de collecte des déchets

Ils sont à votre disposition au parking Plaussu, à la mairie, à la salle du Bresson, à la Conche (en face de Netto), au cimetière, avenue Fernand Gras, à la Gendarmerie.

Pour le verre, le papier/carton, les déchets recyclables et les ordures ménagères.

Déchetteries, pour tous renseignements, s'adresser au service collecte et traitement des déchets, **Tél.** 04 38 72 94 30 / www.le-gresivaudan.fr (rubrique 100% pratique)

Matériaux acceptés : papiers, cartons, encombrants, déchets verts, gravats inertes, batteries, verre, bois, huiles de vidange, huiles de friture, pneumatiques, métaux, cartouches d'encre, piles et accumulateurs, néons et lampes basse consommation, textiles, DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques).

-Au Touvet, route de Goncelin, horaires d'ouverture :

Fermée pour travaux depuis février 2019 pour 1 an

-À Crolles, rue des Frères Montgolfier :

• Ouverte 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45 (sauf le 25 décembre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai). **Tél.** 04 76 04 82 74

Bon voisinage

Tondeuses et machines

Un arrêté préfectoral réglemente l'utilisation des tondeuses :

• du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h

• le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

• le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

Feu de végétaux

Le règlement sanitaire départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers, dont les déchets verts.

Se déplacer

En autocar : www.tougo.fr ou www.transisere.fr

Tougo : 0 800 941 103 ; Allô Transisère : 0820 08 38 38 (0,118 €/minute).

La communauté de communes du Grésivaudan assure la maintenance des arrêts de bus à leur logo. Pour toute dégradation d'abribus ou de poteaux d'arrêt, contacter le numéro vert 0 800 845 295.

En train : www.ter-sncf.com/rhone-alpes (Chambéry - Grenoble) ou 0 891 67 68 00 pour TER et 0 892 35 35 35 pour SNCF. La gare de Goncelin vous accueille du lundi au vendredi de 10h30 à 13h00 et de 15h00 à 19h00, vente de billets, de cartes...

Éclairage public

La société EGPI gère la maintenance de l'éclairage public dans la commune. Pour tout dysfonctionnement contacter les services techniques communaux ou la mairie au 04 76 92 34 34, en indiquant le numéro figurant sur le poteau.

Permanences «infos-énergie»

Quelle énergie choisir dans mon projet de construction ou de rénovation ? Comment réduire ma consommation actuelle ? Quelles solutions techniques et financières ?

L'Ageden conseille et répond aux questions de tous (habitants et professionnels) : **Tél.** 04 76 23 53 50

Ce service de proximité vous est proposé par la Communauté de communes Le Grésivaudan dans le cadre du Contrat de Développement Pays Rhône Alpes. www.le-gresivaudan.fr

Urgence

Vous pouvez contacter les numéros de téléphone ci-dessous 7j/7 et 24h/24 :

• POMPIERS : 18

• SAMU : 15

• Centre anti-poison : 04 76 42 42 42

• Médecin de garde : 0 810 15 33 33

• Pharmacie de garde : 3915

• EDF : 0 810 33 33 38

• GDF : 0 800 47 33 33

• Véoila : 09 69 32 34 58



Madame, Monsieur,

Nous avons cette année encore fêté ensemble le 14 juillet. Notre fête nationale commémore la prise de la Bastille de 1789 mais symbolise surtout, avec la chute progressive de la monarchie, la marche du peuple français vers la République.

Une République représentée au plus près des citoyens par ses élus locaux et notamment les maires. Des maires qui peuvent être menacés de façon tragique dans l'exercice de leurs missions. Le décès de Jean-Mathieu Michel, maire de Signes, dans le Var, nous l'a brutalement rappelé cet été. « Colère », « indignation », « émotion »... Aucun mot n'est trop fort pour témoigner de notre solidarité et de notre profonde tristesse.

La loi est la même pour tous et les règles démocratiques ne répondent pas à « la loi du plus fort ». Les élus de la République dans les communes doivent réagir contre les incivilités, les menaces et les infractions. C'est le mandat que vous m'avez confié et je l'assume.

L'occupation illicite de nos terrains de sport cet été a causé nombre de dégradations et coûté cher à la collectivité. Les procédures judiciaires sont en cours.

Les jours de canicule sont derrière nous mais l'alerte est bien là. S'engager contre le réchauffement climatique est, plus que jamais, une nécessité. Au Touvet nous en avons pris la mesure depuis des années et les plus jeunes savent nous le rappeler avec une conscience aigüe : je vous laisse découvrir dans ce numéro le programme des nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants ; et lire le traditionnel dossier des actualités de rentrée. Je vous souhaite, Madame, Monsieur, de profiter de derniers bonheurs estivaux.

Laurence Théry
Maire du Touvet

2-3 **À NOTER / ÉDITO**

4-13 **DOSSIER**
Fin de l'été... C'est déjà la rentrée !

14-15 **VIE DE LA COMMUNE**

16 **SOLIDARITÉS**

17 **PANORAMA INSTITUTIONNEL**

18-19 **ENVIRONNEMENT**

20-21 **COMMUNICATION & CONCERTATION**

22-23 **TRAVAUX**

24-25 **CONSEIL MUNICIPAL**

26 **EXPRESSIONS POLITIQUES**

27 **ÉTAT-CIVIL - PETITES ANNONCES**

28 **REGARDS SUR...**
Des portraits sonores de nos aînés

Directeur de la publication : Laurence Théry

Rédaction : Laurence Théry, Christelle Fergeau, Adrian Raffin, Stéphanie Wyon.

Photos : Mairie du Touvet, Nadine Espagnol, Alain Raffin, Jean-Claude Sambain.

Conception, mise en page : Christelle Fergeau,

Imprimerie : Technic color - Ce numéro a été tiré à 1 800 exemplaires Imprimé sur du papier recyclé

Petite enfance

Les tout petits ont vécu une fin d'année pleine d'animations et de partage avec leurs parents. Au Relais d'Assistantes Maternelles, un après-midi « jeux en toute liberté » dans le jardin du Pôle Petite Enfance, suivi d'histoires sous forme de théâtre japonais et de chansons grâce un livre de comptines géant ! Ce fut un après-midi festif conclu par un délicieux goûter concocté par les assistantes maternelles.



À la crèche, la fête de l'été a été l'occasion pour tous, parents, enfants et professionnelles de se retrouver autour d'un goûter et de profiter de ce moment pour redécouvrir en photos l'année écoulée.



Conseil de crèche

Pour la sécurité de tous, un digicode a été installé à la crèche. Changé régulièrement, il est transmis aux parents pour qu'ils puissent venir chercher leurs bambins. Livreurs, visiteurs ou autres ne peuvent plus entrer sans contacter la structure.

Autre nouveauté de la rentrée, la société Vercors Restauration recentre son activité dans la métropole grenobloise et interrompt ses prestations au Touvet. Depuis la fin du mois d'août, c'est donc un nouveau prestataire qui assure la fourniture de repas en liaison froide pour les enfants accueillis à la crèche. La société API, implantée à Domène et à

Voreppe, est ainsi devenue un nouveau partenaire de proximité de la commune. « Nous défendons une alimentation saine et durable, portée par une cuisine de tradition, goûteuse et créative, réalisée par les chefs API. A chaque âge sa nutrition : nous proposons des conseils, un suivi et des menus adaptés, respectueux des recommandations nutritionnelles pour chaque catégorie de convives. » Nous souhaitons que petits et grands soient satisfaits de ce nouveau prestataire ! La prestation comprend l'élaboration des menus, l'approvisionnement en denrées, la confection et le conditionnement, le transport des repas. Le Centre Communal d'Action So-

ciale a demandé au prestataire d'être en cohérence avec les objectifs de développement durable de la commune, en utilisant des produits frais, provenant des circuits courts, avec des composantes issues de l'agriculture biologique plusieurs fois par semaine.

Pour les tout-petits, ce sont de 18 à 30 repas de midi qui sont fournis les 5 jours d'ouverture de la crèche. Mixé, mouliné, morceaux se combinent selon les âges avec au moins un élément Bio par jour et par menu. Deux types de repas sont composés, un pour les enfants de 4 à 18 mois, un pour les enfants de 18 mois à 3 ans.

De la musique

La musique rythme la vie des petits de la crèche où des temps d'éveil musical se sont installés. Les enfants découvrent les rythmes, les sons, les mots, ils s'emparent d'un langage global et enrichissent ainsi leur relation au monde. Par des jeux

de voix parlés ou chantés (chansons à gestes, histoires, comptines, berceuses, onomatopées) par des manipulations d'objets sonores et instruments, les petits explorent, communiquent, partagent ... L'aventure se poursuit tout au long de l'année à venir.



Centre de loisirs et jeunesse

Une nouvelle instance de concertation s'est installée dans le paysage local : le premier conseil du Centre de loisirs s'est tenu le 4 juin 2019. Il prend place aux côtés du Conseil de crèche et du comité de pilotage du projet éducatif, en complémentarité des temps d'échange autour de l'école et des temps périscolaires qui se tiennent régulièrement avec les parents d'élèves. Ce conseil a pour objectifs d'associer les parents à la vie du Centre de loisirs, d'échanger sur l'organisation, de rendre compte des actions engagées, de proposer des pistes d'amélioration. Il est composé de représentants des parents, de la direction du Centre de loisirs et du CCAS, d'élus.

La fréquentation du Centre de loisirs est en augmentation :

En moyenne 45 enfants fréquentent le centre le mercredi : 19 enfants p3 à 5 ans, 16 enfants de 6 à 9 ans et 10 enfants de 10 à 12 ans.

Nombre d'enfants pendant les petites vacances : Toussaint, 96 - Noël, 40 - Février, 78 - Avril : 75.



Retour sur les axes forts de l'année :

- mise en place du *Plan Mercredi* avec le retour à une semaine d'école à 4 jours
- cycles d'activités thématiques encadrées par des spécialistes : cirque et musique
- poursuite des activités des Vendredis Jeunesse avec une nouvelle génération d'ados (entre 22 et 30 présents chaque semaine).



Les parents ont attiré l'attention des élus sur diverses questions. Ainsi des pistes d'amélioration ont été actées :

- pour faciliter les échanges, un trombinoscope sera mis en place avec présentation des agents qui accueillent les enfants ; est aussi envisagée la mise en place d'un accueil/café convivial.
- pour améliorer l'information, les activités du jour seront affichées le matin à l'accueil.
- pour garantir la sécurité des enfants, rappel est fait aux animateurs que l'identité de la personne désignée par les parents qui récupère l'enfant est à vérifier.

- pour s'adapter au mieux aux besoins des enfants, il est proposé de revoir l'âge des groupes et de proposer des activités ciblées aux 10-12 ans.

- pour faciliter les inscriptions /désinscriptions sur le portail famille, une amélioration des services est en cours.

- la fermeture du centre aéré à 18h30, au lieu de 18h, évoquée avec les parents en juillet 2018, sera testée à l'automne 2019 et généralisée si elle répond à un besoin.

Des échanges sur le programme de l'été et de l'année à venir et la présentation de la réhabilitation en cours du bâtiment du clos Schmitt ont complété les échanges. Le prochain conseil se tiendra en décembre. D'autres parents sont attendus pour rejoindre les trois parents déjà engagés.



Une fête de fin d'année a ponctué la vie et les activités du centre de loisirs. Un bon moyen de faire partager aux parents les beaux moments vécus tout au long de l'année depuis le mois de septembre dernier.



L'été au Centre aéré

Pendant une partie des travaux de transformation de l'ancienne bibliothèque en accueil de loisirs, les enfants ont été accueillis à l'école maternelle. Ils y ont passé l'été. De nombreuses activités et sorties ont été programmées tout au long du mois de juillet. Des camps étaient aussi proposés à chaque tranche d'âge : en camping à

La Terrasse, en randonnée en Char treuse ou en Ardèche pour les ados, les enfants ont apprécié ces moments hors du Touvet ! Ils ont clôturé leur mois avec une kermesse où les parents étaient conviés. Un spectacle et des jeux étaient au programme. Les enfants avaient préparé des gâteaux pour régaler leurs parents.



L'année prochaine le **Plan Mercredi s'oriente autour de deux axes forts : le développement durable et l'apprentissage des médias.**

Le *Plan mercredi* décline les ambitions de la commune dans la vie du centre de loisirs.

Pour développer des activités éducatives de qualité, le temps est le plus souvent organisé en cycles, dans une logique de parcours avec une progressivité dans les

découvertes, avec des réalisations régulières et finales. En cohérence avec le projet éducatif de la commune et en écho aux enjeux sociétaux, deux fils rouges sont retenus : autour de l'environnement et autour de l'éducation aux médias.

Les enfants seront invités à découvrir les richesses du territoire par des sorties, des visites des sites naturels... Les temps d'accueil feront la part belle aux activités d'observation, collecte, jardinage.

Le centre de loisirs s'attachera aussi à

regarder le monde ! Et pour mieux regarder le monde c'est dans une démarche d'éducation aux médias que des animations seront construites. Apprendre à construire des images, à faire des photos, des films, développer son expression et cultiver son esprit critique en utilisant les outils numériques, tels sont les objectifs affichés.



Scolaire et périscolaire

L'été est toujours un temps mis à profit pour réaliser de nombreux travaux dans nos écoles.

À l'école maternelle

De nouveaux travaux ont été réalisés sur la toiture de la maternelle, les caniveaux et les tuiles ont été repris cet été. Espérons que les malfaçons d'origine et les infiltrations d'eau récurrentes ne contiennent pas à perturber la vie dans l'école. Les peintures seront réalisées pendant les prochains congés scolaires.



À l'école élémentaire

La classe située au premier étage du crayon a été repeinte, le sol décapé et métallisé. Ces travaux complètent ce qui avait été réalisé en avril à ce même étage, moquette murale retirée dans le dégagement et dans la salle du périscolaire.

Aménagement de la cour... Des 3 Cours

La cour est un lieu majeur de socialisation. Les enfants se retrouvent entre eux et doivent cohabiter, filles et garçons, grands et petits. Qu'il soit de tempérament calme ou expansif, chacun doit trouver sa place.

Ainsi, depuis le 15 avril, les engins de chantier sont en action et les travaux avancent selon le planning prévu.

Doté de 50 places, au démarrage, ce parking, en entrée de village, adopte une tonalité assez paysagère pour que le site soit attractif et que les futurs usagers y trouvent un certain confort.

Les « 3 cours » de l'école élémentaire sont utilisées pour les récréations et pour les temps périscolaires. Les enfants passent donc beaucoup de temps dans ces espaces (entre une et deux heures par jour), ils y vivent des moments de transition, de détente, de défoulement, d'attente ... Les espaces cours actuels sont très bétonnés, les usages sont insuffisamment répartis et organisés : il y a matière à améliorer la qualité de vie des élèves et une attention spécifique est portée à l'aménagement de ce lieu.

Une réflexion collective a été conduite pendant un temps de travail réunissant des parents, des enseignants, des agents du service scolaire et des élus. Les élèves y ont été associés par un questionnaire conduit par les enseignants dans toutes les classes. Le sujet est également inscrit dans les préoccupations du Conseil Municipal des Enfants qui a été consulté.

De tous ces échanges les points suivants ont été retenus :

- réduire les surfaces goudronnées et donner place à de la végétalisation
- identifier des zones à usage diversifié
- mettre des jeux et du petit matériel à disposition
- installer des tables et des bancs.

Il s'agit de laisser place à la pluralité des usages, de favoriser la détente, la rencontre, le jeu sous toutes ses formes (jeu calme, jeu avec ballon, jeu de courses, jeu créatif), d'offrir aux enfants un environnement où la nature reprend place.

Du mobilier a été commandé ainsi qu'une table de ping-pong. L'aménagement paysager est en cours. Des bandes ont été « décroûtées » le long des bâtiments ; elles permettront la végétalisation du mur de la tour et laisseront place à des plantations que les élèves réaliseront à l'automne. Des achats de jeux restent à faire ainsi que divers marquages ludiques au sol. Le travail collectif se poursuivra par la construction des règles de vie socialisantes qui garantissent la mixité et organisent le partage des espaces et du matériel entre temps scolaires et périscolaires.



École 16 Rivoli © CAUE de Paris

École 16 Rivoli © CAUE de Paris

Vers une nouvelle école

L'intention de la municipalité d'engager un projet de construction d'une nouvelle école élémentaire demeure à l'ordre du jour et la réflexion se poursuit. L'enjeu est d'améliorer les conditions d'enseignement et d'accueil des enfants. Les locaux actuels, dans le bâtiment de l'ancienne mairie sont peu fonctionnels, la répartition des classes dans trois bâtiments n'est pas satisfaisante, les espaces de cours et de récréation sont insuffisants, l'isolation du bâtiment est datée et la réponse formelle aux règles d'accessibilité ne satisfait pas aux exigences réelles d'usage. La cohabitation avec les activités périscolaires et associatives peut créer des difficultés d'utilisation des locaux existants. Le projet vise uniquement la construction d'une nouvelle école sur un terrain

situé à proximité immédiate de l'école existante. La réalisation d'une nouvelle cantine est projetée ailleurs avec la création d'une cuisine communale en régie, et une fabrication et une cuisson sur place.

Dans le cadre de réflexions préparatoires visant à élaborer le projet à venir, la municipalité a demandé à un « programmiste » de réaliser une étude de faisabilité afin de vérifier que la parcelle concernée peut bien accueillir la construction d'une nouvelle école et d'élaborer un programme architectural à proposer dans le cadre d'un concours d'architectes pour retenir l'équipe en charge de la réalisation du projet. Les enseignants et les parents d'élèves délégués ont été invités à une présentation des conclusions de cette étude de capacité.

L'objectif de la municipalité est d'élaborer

et de valider ce projet de programme au cours de l'automne avec l'équipe enseignante et les parents d'élèves, notamment les parents délégués. Il faudra également imaginer comment y associer les enfants.

Le métier de programmiste



Intervenant

avant même l'architecte, le programmiste évalue la faisabilité d'un projet de construction ou d'aménagement selon les coûts, les contraintes sociales et environnementales, l'utilisation des équipements... Il fait ainsi gagner du temps à l'architecte lors de la conception des plans, et au maître d'ouvrage.

Il est le garant d'un ouvrage de qualité qui répondra aux besoins des utilisateurs et aux différentes normes en vigueur, tout en respectant le budget fixé. Il devient incontournable dans les projets importants du secteur public, et les promoteurs privés commencent aussi à le solliciter (source : ONISEP).



École 15 République © CAUE de Paris



Après présentation du document remis par la programmiste, les échanges intervenus entre les élus et les enseignants présents retiennent qu'il conviendrait de :

- Privilégier une école à taille humaine avec une cible de dix classes dans le ou les nouveaux bâtiments, sachant que l'effectif moyen de l'école au cours des quinze dernières années a été de neuf classes.

- Retenir qu'en cas d'augmentation subite des effectifs, de façon temporaire, deux salles de classe supplémentaires pourraient être réservées pour atteindre le

nombre maximum de douze classes sur ce site. Il est convenu que le seuil de 12 classes imposerait dès lors une nouvelle réflexion pour la création d'un nouveau projet de groupe scolaire.

- Poursuivre la réflexion sur l'aménagement d'un espace collectif destiné à la pratique d'arts plastiques, partagé entre les enseignants, ou envisager pour certaines classes des espaces partagés entre deux classes.

- Il reste entendu que des espaces collectifs de type salles de musique, de jeux, BCD, salle multi médias seront partagés

entre l'école et les activités périscolaires.

- Poursuivre la réflexion sur le dimensionnement des classes ; est-il possible d'aller au-delà des préconisations du Ministère de l'Éducation Nationale, et d'imaginer des tailles différenciées en fonction des âges et des besoins, pour rester dans l'enveloppe financière fixée au regard de la réglementation.

- Valider le principe de réalisation d'une salle d'activité sportive.

- Imaginer l'utilisation de la toiture du nouveau bâtiment pour un espace de jardinage.

Et à la rentrée...

Préparée dès le mois de juin, l'effectif de l'école primaire comptait alors 220 élèves répartis en 9 classes. Les classes ont été faites en fonction du projet «classes de mer» pour les CM1 et CM2. La répartition choisie permet d'alléger les classes de CP et CE1. L'effectif moyen est donc de 24,44 élèves par classe.

Répartition des classes :

Solen Mazure : 24 CP
Véronique Nantes : 21 CP/CE1
Sophie Circan : 24 CE1
Valérie Renaudin : 24 CE2
Philippe Lyonnard : 24 CE2
Laurent Nardot : 26 CM1
Laurence Dominoni : 26 CM1
Gaëlle Ratahiry : 25 CM1/CM2
Jean Michel Vivant : 27 CM2 .

Les enfants nouvellement arrivés et leurs parents ont pu découvrir l'école lors d'une visite qui s'est déroulée le 28 juin.



À l'école maternelle,

Le Conseil d'école du 14 juin 2019 établissait les effectifs à 92 élèves : 33 petits, 32 moyens, 27 grands. Ils sont répartis en 4 classes, ce qui fait une moyenne de 23 élèves par classe.

La composition des classes prévues pour la rentrée 2019 compte 1 classe de petite section, 1 classe de petite et moyenne section et 2 classes de moyenne et grande section.

Répartition des classes :

Karine Jean : classe de petits
Florence Ghisolfi : classe de petits/moyens
Anne Lambert et Catherine Nicoleau : deux classes de moyens/grands

Cette année les ATSEM, qui changent de classe à chaque vacances scolaires, sont : Anne Pelletier, Ghislaine Dien, Marylène Beltrami.



ATSEM au travail © Sergey Novikov / AdobeStock



Le métier des ATSEM

L'ATSEM est une personne qui, aux côtés de l'enseignante ou de l'enseignant d'école maternelle, aide les enfants dans leur vie quotidienne à l'école et apporte une grande aide à l'enseignant.

Depuis le décret de 1992 qui a institué cette fonction les ATSEM sont placées sous une double hiérarchie. En effet, à l'autorité hiérarchique de la collectivité territoriale, l'employeur qu'est le maire de la commune, s'ajoute celle, fonctionnelle, des directeurs d'école qui doivent, sur le temps scolaire, organiser leur contribution au bon fonctionnement des classes dans lesquelles ils travaillent en fonction des besoins des activités pédagogiques conçues par les enseignants.

Au nombre de 55000 en France aujourd'hui, les ATSEM sont un maillon essentiel du développement des enfants. Elles savent créer de créer un environnement sécurisant permettant aux jeunes enfants de s'épanouir et grandir.

Au périscolaire

Le service scolaire a préparé sa rentrée. La plupart des inscriptions sont prises, si ce n'est encore fait les familles doivent contacter le service périscolaire par mail : periscolaire@letouvet.com
Tous les renseignements, règlements, tarifs et dossier d'inscription sont sur le site de la commune : <http://www.letouvet.com/action-sociale/vie-scolaire/>

Les élèves des écoles maternelle et élémentaire seront accueillis comme l'an dernier :

L'accueil du matin se fait de 7h30 à 8h30 et l'accueil du soir se fait de 16h30 à 18h30 - à l'école maternelle pour les enfants de l'école maternelle (accès par le portail situé près du restaurant scolaire) - à l'école élémentaire pour les enfants de l'école élémentaire (accès par le portail du bas).

Cette année, les inscriptions se font pour l'accueil du matin et/ou pour l'accueil du soir. La facturation continue, elle à se faire à l'heure pour l'accueil du soir. Vous inscrivez votre enfant pour les 2 heures mais s'il ne reste qu'une heure, vous ne payez qu'une heure.

La restauration scolaire se tient à la cantine de la maternelle pour les élèves de la maternelle et les CP, à la salle du Bresson pour les CE et CM.



La vie à la cantine...

Le temps de cantine répond à nombre d'attentes : après les heures de classe, la pause méridienne doit permettre aux enfants de se détendre, de se reposer et de bouger, de courir, de retrouver leurs copains et copines. Il faut se déplacer en sécurité - donc en rangs - vers le restaurant scolaire où chacun(e) partage un repas collectif qui parfois bouscule les habitudes alimentaires de la maison. Pour 220 enfants par jour en moyenne rien n'est simple ! ... Ça « turbule », ça chahute, ça provoque aussi, et les agents communaux veillent au quotidien à faire respecter les autres enfants et les adultes.

Un groupe de travail réunissant les parents délégués des 2 écoles, les enseignants de l'école élémentaire, les agents communaux et les élus a posé des constats, des analyses et évoqué des pistes d'amélioration. Rapidement des aménagements ont été mis en place. Des pistes de travail plus ambitieuses ont été identifiées : réécrire

un règlement partagé, impliquer les enfants, revoir le dialogue avec les parents, travailler la posture éducative des agents.

Un programme de formation pour l'ensemble des équipes d'encadrement a été conduit par le CNFPT et la Ligue de l'enseignement. Il a débuté par une observation de la restauration le 22 mars. Parmi les remarques : « La durée du repas est satisfaisante et est conforme aux préconisations... », « Au regard de la surface occupée, on atteint 1,4 m² par place assise, ce qui est correct au regard des préconisations » « Pas de décoration possible dans ce type de salle. L'espace n'est donc pas personnalisé. » « Nous avons ici un taux d'encadrement tout à fait correct ».

Outre les conditions matérielles, un travail de fond a été entrepris. Les agents ont bénéficié de 3 jours de formation pour réfléchir à leur posture d'encadrement, enrichir la relation éducative qu'ils doivent développer avec les enfants, savoir com-

ment agir pour développer l'autonomie et la participation des enfants, et aussi développer l'encouragement à tout goûter. Un temps de formation très utile pour un rappel et une bonne compréhension des principes éducatifs, des attitudes et comportements à avoir auprès des enfants.

Pour les scolaires et le centre de loisirs c'est la société SHCB qui demeure le prestataire retenu par le marché en cours.



Associations

Le dynamisme de la vie associative du Touvet n'est plus à démontrer. Avec plus d'une quarantaine d'associations proposant des activités sur le territoire, l'offre est variée et accessible à tous.

En 2018 de nombreux visiteurs du forum des associations se sont renseignés auprès des associations existantes. Faute de lieux d'exercices suffisants ou de créneaux disponibles, certaines associations ont été dans l'obligation de refuser du monde.

Lors du conseil municipal du mois de juin, les subventions aux associations ont été votées pour un montant total de 48400 €. Le budget récurrent de 50000€ environ pour les subventions directes peut être ré-ajusté en fonction des besoins ou des urgences.

Au Touvet, les associations ce sont :

- 108 adhérents en moyenne**
- Un budget moyen de 35847 €**
- Plus d'une trentaine d'emplois à temps plein**
- 40% de Touvetain(e)s adhérent(e)s**
- 27 000 heures de bénévolat**



Répartition du budget par secteur



57% soit 27 800€
Pratiques artistiques



33,8% soit 16 500€
Sport et santé



9,13% soit 4 450€
Divers (Loisir et animation, Mémoire et patrimoine, Education...)

L'organisation de la rentrée associative se fait dès le mois de juin avec l'animation d'une réunion permettant à chacun de connaître les modalités des réservations pour les créneaux hebdomadaires ou les délais pour transmettre les demandes d'organisation de manifestations annuelles. Ce mode de fonctionnement associe la visibilité des associations sur leurs événements et l'organisation des services municipaux. Les réservations de salle et de matériel se font par écrit via le site internet de la commune (voir page 21 du présent bulletin). Des formulaires spécifiques permettent de réserver avec toutes les informations nécessaires au bon traitement de la demande par les services.

La réservation d'une salle se fait au moins 8 jours avant la date souhaitée pour une réunion. Les salles du Pôle culturel et du Bresson sont très demandées, la demande doit parvenir au moins 3 semaines avant une manifestation, sans garantie de disponibilité. Mais les élus et les services essaient de s'adapter autant que de besoin. Les réservations de matériel doivent intervenir au moins 15 jours avant la manifestation: le retrait et le retour se font auprès de la responsable des réservations qui s'assure de la restitution en état du ma-

tériel. Les associations bénéficient d'un accueil personnalisé à la Maison des associations. Les associations disposent à la MDA d'un accès à un photocopieur couleurs, à des postes informatiques et à internet. L'aménagement du complexe du Bresson se poursuit: les locaux du rugby et du foot sont complètement finis, le terrain de foot a été enherbé, celui du rugby ne sera réalisé qu'au printemps prochain. Les terrains d'entraînement ont subi les effets conjugués de la canicule et d'occupations illicites. En prévision dès l'automne, la réparation de la toiture de la salle du Bresson et les huisseries seront refaites. Ensuite une extension et une scène extérieure devraient suivre. La reprise de la gestion des gymnases du collège par la commune est à l'étude.

Attribution des subventions aux associations

| Associations | Subvention |
|----------------------------------|--------------------|
| Le Sou des Ecoles | 850,00 € |
| English is fun | 1 400,00 € |
| Ludothèque « Le coffre à jouer » | 150,00 € |
| Club Azimuts et Cie | 200,00 € |
| Amitié Loisirs | 350,00 € |
| Club Pour Tous « le Beaumont » | 400,00 € |
| Comité des fêtes | 800,00 € |
| Le Touvet Dantan | 150,00 € |
| Nounous et Cie | 150,00 € |
| Les Rocktamboules | 250,00 € |
| Les Grappashow | 500,00 € |
| Atelier du Pont des Arts | 650,00 € |
| Grésivaudan Blues Festival | 1 800,00 € |
| Petit Conservatoire | |
| De danse du Grésivaudan | 3 600,00 € |
| Ecole de Cordes | |
| Du Grésivaudan | 10 000,00 € |
| Ecole de Musique | |
| Des Deux Rives | 11 000,00 € |
| Être et devenir | 100,00 |
| Step by step | 300,00 |
| Dravie Sport Nature | 400,00 |
| Le Touvet Basket | 400,00 |
| Tennis Club | |
| Saint Vincent / Le Touvet | 400,00 |
| Touvet Volley-Ball | 500,00 |
| Grés/savate | 600,00 |
| Gymnastique Volontaire | 800,00 |
| Les Tire-Clois du Grand Manti | 1 400,00 |
| Touvet Badminton Club 38 | 1 400,00 |
| AS Touvet - La Terrasse 38 | 1 900,00 |
| Le Touvet Judo | 2 000,00 |
| Tennis de table du Grésivaudan | 2 000,00 |
| Rugby Club Touvet-Pontcharra | 4 300,00 |
| Total | 48 750,00 € |



Josiane Chaix,
responsable du secteur associatif,
vous accueille lors de permanences à
la Maison des Associations
le mercredi de 14h à 19h
et le vendredi de 9h à 12h.

À la bibliothèque

Gratuite pour les habitants, la bibliothèque municipale du Touvet fait partie du réseau des bibliothèques du Grésivaudan.

Le portail du réseau donne accès aux collections des 36 bibliothèques du Grésivaudan :
<https://bibliotheques.le-gresivaudan.fr/accueil>



Vous pouvez :

- consulter votre compte lecteur
- réserver des documents, les retirer et les rendre dans l'une des 36 bibliothèques de votre choix
- accéder à des ressources numériques en ligne : Presse, Tout apprendre, Kidilangues, Vidéo à la demande, Livres numériques
- consulter le calendrier d'animation des bibliothèques



RÉSEAU INTERCOMMUNAL
DES BIBLIOTHÈQUES DU GRÉSIVAUDAN

Vous trouverez sur place :

- 4 postes informatiques publics (internet et bureautique) ;
- 2 tablettes avec des applications et des jeux
- 1 connexion wifi gratuite



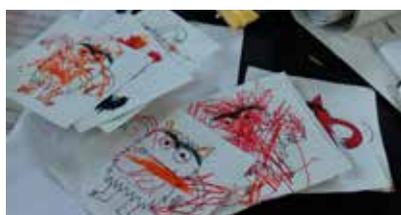
À la bibliothèque, cette année, des partenariats se sont noués, comme tous les ans, pour inclure tous les publics :

-Accueil des classes

La bibliothèque accueille régulièrement les 4 classes de l'école maternelle et les 9 classes de l'école élémentaire. Les bibliothécaires font découvrir la bibliothèque, présentent des livres sur un thème, lisent des histoires pour donner le goût de lire. Découvrez un bel exemple de travail en commun à la dernière page du bulletin municipal qui vous présente 5 très beaux « portraits sonores » réalisés par les élèves de l'école des 3 Cours.

-Petit enfance

multi accueil et RAM pour découvrir le livre dès le plus jeune âge.



-Que d'émotions !

Pendant les petites vacances de l'année scolaire 2018-2019, les enfants du Multi accueil ont exprimé leur peur, colère, tristesse ou joie en compagnie du monstre des couleurs et des livres de la bibliothèque.



-Les personnes âgées et/ou handicapées

Partenariat avec la Maison Saint Jean et le Service d'Activités de Jour de l'AFIPH (S.A.J) pour un projet commun.

Une fois par mois, d'octobre 2018 à juin 2019, des résidents de la Maison Saint Jean et du S.A.J. ont recréé le château du Touvet avec des matériaux de récupération. Ils ont collé moquette, plastique, caquettes, graviers, bouchons... pour créer de belles représentations en relief de ce monument.



Tout au long de l'année, la bibliothèque municipale propose des animations pour tous les publics :



Regarder

Des expositions :

- **Pic & Bulle, la montagne dans la BD** : l'exposition explore pour la première fois le rapport de l'homme à la montagne dans la bande dessinée, à travers l'oeuvre d'auteurs d'hier et d'aujourd'hui.

- **Lire à Bébé** : exposition pour partager le plaisir des livres avec les tout-petits.

Des films :

- **«La bergère des glaces»**, dans le cadre du mois du film documentaire.

Écouter des histoires

- **Bébés à la Bib** : un rendez-vous pour les tout-petits le premier mardi de chaque mois

- **Soirée pyjama**, dans le cadre de la **Nuit de la lecture** : des histoires et des contes dans le noir pour les adultes et les enfants ; tenue pyjama exigée ! Doudous et oreillers sont les bienvenus

- **«Les histoires de la petite Juju »** : spectacle conté par Angéline Galvani.



Se rencontrer, échanger

- **Êtes-vous livres samedi ?** : une invitation chaque mois, pour parler de vos lectures autour d'un café, partager vos coups de cœur ou vos coups de pique, rencontrer d'autres lecteurs ou simplement écouter...

- **Écrivains en Grésivaudan** : rencontre avec Lionel Salaün, auteur savoyard. Il a écrit des romans qui se déroulent aux États-Unis où pourtant il n'a jamais voyagé ni vécu.

- **Les Giboulivres, fête du livre jeunesse** : une classe de l'école élémentaire du Touvet a rencontré Cécile Gambini, auteure et illustratrice d'albums jeunesse.



S'exprimer

- **Goûters philo** : un moment de partage pour apprendre aux enfants, dès le plus jeune âge, à raisonner par eux-mêmes, à amadouer leurs émotions et à développer leur créativité.

- **L'art est un rêve** : atelier peinture MACADAM.

Découvrir, fabriquer

- **Fab Lab** : Grésifablab propose des ateliers pour concevoir et réaliser des objets avec des outils de fabrication numériques.

- **Les p'tits numériques** : un rendez-vous pour les enfants autour du numérique (dessiner avec la lumière / apprendre à coder...)



VIE DE LA COMMUNE

Ça s'est passé chez nous



Cinétoiles

En 2019, au programme *La Ch'tite famille* de Dany Boon.

Grésiblues

Au Touvet cette année une 20^e édition orange a contraint Wax & Boogie et Malted milk à se produire dans la salle du Bresson.

© Nico Chona and The Freshstones



Retraite aux flambeaux

Une retraite aux flambeaux lumineuse, grâce à tous les participants et aux anciens combattants, ponctuée par des haltes musicales.



Touvax in dub

Des « Sound Systems » très fréquentés grâce à l'association « Earth Keeper »



© Earthkeeper sound system

Place Libre au spectacle de rues du Touvet au Plateau des Petites Roches



À noter dans vos agendas

Forum des Associations, samedi 7 septembre de 13h30 à 18h au Bresson



Samedi 7 septembre à partir de 13h30, les associations du Touvet vous invitent une nouvelle fois à découvrir leurs multiples activités à la salle du Bresson. Sport, culture, entre-aide, arts plastiques, travaux manuels, ... Rien ne manque ! Ne manquez pas à 18h le pot de clôture et la remise de récompenses au nouveau local du football.

Accueil des nouveaux arrivants le 7 septembre à la mairie, à partir de 11h

Vous habitez la commune depuis peu, vous voulez la découvrir en peu de temps et vous renseigner. Venez rencontrer les élus du Conseil Municipal pour connaître tous les services proposés, autour d'un apéritif.



Octobre rose le 12 octobre à la salle du Bresson à partir de 16h30



Au programme, une heure de Zumba toute rose, toute pétillante, et une belle chorégraphie de hip-hop avec l'association Nextape. Démonstration et initia-

tion... Pour une heure de bonheur ! Deux associations pleines d'énergie engagées dans la prévention et l'action, vous emportent dans les courbes d'un magnifique ruban rose!

Retrouvez la vidéo sur : <https://fr-fr.facebook.com/ZumbaRose38/>

En ouverture tentez votre chance à la «grande roue»... Échanges, Informations, Intervenants experts pour prévenir et lutter contre le cancer du sein
Tous les bénéfices sont reversés à l'Association Grenobloise d'Aide à la Recherche en Oncologie).



Espace de gratuité, donner, prendre, échanger, toutes les formules fonctionnent !

Nous avons tous beaucoup trop d'affaires en bon état qui nous encombrant et dont nous ne savons que faire. Plutôt que de les jeter, l'espace de gratuité permet de leur donner une 2^e, 3^e, 4^e... vie. Déposez des vêtements, chaussures, vaisselle, jeux, livres, CD, DVD, bibelots, petit mobilier, propres et en état d'usage et prenez ce dont vous avez envie ou

besoin ; il est possible de déposer sans prendre, de prendre sans déposer, de déposer et prendre ou juste de venir flâner, tout est possible !

Prochains rendez-vous les samedis 5 octobre et 7 décembre de 14h à 16h au Pôle culturel.

Commémoration du 11 novembre, Place de l'École, horaire à venir.



Une nouvelle directrice au CCAS



Marianne Counio arrive à la direction du Centre communal d'action sociale (CCAS). Après une expérience de plus de 10 ans comme directrice d'école, elle finalise un Master 2 d'économie spécialisé

en Ressources Humaines et Organisation qui lui ouvre les portes de la fonction publique territoriale.

Elle prend en charge la direction du Centre Communal d'Action Sociale avec supervision de la vie scolaire. Un rôle important au sein de la collectivité avec une prise en charge de toute l'action

sociale et éducative de la commune et la coordination des services qui s'y rattachent : crèche des Touvetinoux, Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s, centre de loisirs des Grappaloups et vie scolaire. Elle s'occupe bien sûr des aspects juridiques et budgétaires du CCAS.

Des festivités de fin d'année qui se préparent

Chaque année, la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale du Touvet proposent aux habitants de plus de 65 ans, à l'occasion des fêtes de fin d'année, de recevoir un colis gourmand ou de partager un repas dansant. Si vous êtes né(e)s en 1954, ou si vous êtes nouvel(le) habitant(e) de 65 ans ou plus, merci de vous manifester auprès de la mairie avant le 1^{er} septembre 2019.

Un courrier envoyé à l'automne vous permettra de choisir entre le colis ou le repas.

Nouveauté, cette année, il est possible de s'inscrire en ligne, et de demander à ne plus recevoir de courrier papier mais un mail.

Le repas de Noël aura lieu le dimanche 8 décembre 2019 à la salle du Bresson.

Le colis vous est offert le vendredi 6 décembre 2019, à partir de 17h30, autour d'un apéritif. Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, il vous est apporté à domicile par les membres du CCAS.

Plus d'info

Mairie - 04 79 92 34 34
mairie@letouvet.com

Formations pour les aidants

L'ADPA (Accompagner à Domicile pour Préserver l'Autonomie) et l'Association française des Aidants organisent à Crolles et à Fontaine des formations à destination des aidants. Les proches aidants sont ces 8,3 millions de personnes en France qui accompagnent un proche malade en situation de handicap ou de dépendance. Cette formation est un dispositif proposant six modules de trois heures chacun à destination de tous les proches aidants.

Pourquoi participer à une formation des Aidants ?

On devient proche aidant pour différentes raisons et souvent malgré soi, sans même le savoir parfois, et presque toujours sans y être préparé. Il ne s'agit pas de former les aidants pour remplacer les professionnels ; bien au contraire ! La formation est un temps pour soi, un chemin sans lequel on s'aventure pour y puiser ses propres réponses. Les modules de formation ont été

construits en ce sens comme un parcours libre où chacun construira ses solutions pour mieux vivre son rôle d'aidant au quotidien.

Module 1 : Quand la maladie ou le handicap s'immisce dans la relation au proche

Module 2 : Être aidant : une posture, des besoins, des attentes et des limites

Module 3 : La relation au quotidien avec son proche

Module 4 : Trouver sa place avec les professionnels

Module 5 : Moi, mon proche et la vie quotidienne

Module 6 : Comment concilier sa vie d'aidant avec sa vie personnelle et sociale ?

Ces formations sont gratuites, cependant le nombre de places est limité !

Plus d'info

Pour s'inscrire contacter l'ADPA au 04 76 40 05 58 ou par mail à accueil@adpa38.fr



Le retour des repas partagés

C'est la rentrée des repas partagés au mois de septembre. Cette formule proposée par le CCAS et des habitants du Touvet offre des repas le dimanche à midi à ceux qui se sentent parfois un peu seuls...

Le dernier dimanche de chaque mois, la Maison des Associations est ouverte à partir de 12h afin de partager un repas dominical avec d'autres, où chacun apporte ce qu'il veut. C'est l'occasion de faire des rencontres et de partager un moment convivial qui se prolonge souvent tard dans l'après midi.

Prochain rendez-vous le dimanche 29 septembre à la Maison des Associations à partir de 12h.

Plus d'info

Jean-Louis Mourette, délégué du Maire à l'Action Sociale - 07-82-93-33-43

Transisère, les nouveautés de la rentrée

Les nouvelles lignes desservant Le Touvet rentrent en activité. Deux lignes desservent Le Touvet, la 6060 et la 6080. Ainsi, la ligne 6060 relie Grenoble à Chambéry en passant par Le Touvet et en empruntant l'autoroute au Touvet, rapprochant significativement, en temps, Le Touvet de Grenoble. Ce nouvel itinéraire dessert Montbonnot et La Tronche avant d'arriver à Grenoble.

Du lundi au vendredi, le premier bus part du Touvet (Grandes terres, au parking de covoiturage du cimetière) à 6h48 et arrive à l'Hôtel de ville de Grenoble à 7h11 et à la gare routière à 7h24. Le dernier bus part de la gare routière à 18h45 (19h à l'hôtel de ville) et arrive au Touvet à 19h29. 6 bus par jour dans chaque sens assurent cette ligne la semaine. Pendant les week-ends et les jours fériés, 4 bus

sont en place dans chaque sens. Le premier départ du Touvet est à 7h45 et le dernier part de Grenoble à 18h40.

La ligne 6080 démarre à La Cime du Touvet et rejoint Grenoble en passant par La Terrasse, Lumbin, Crolles, Bernin, Montbonnot, La Tronche. 7 bus assurent les dessertes dans chaque sens. Le premier bus part, la semaine, de la Cime du Touvet à 6h15 et arrive à la gare routière de Grenoble à 7h13 (7h03 à l'hôtel de ville). Le dernier bus part de Grenoble (Gare routière) à 19h10 et arrive à la Cime du Touvet à 20h06.

Un vrai gain de temps mais aussi de confort pour les personnes souhaitant utiliser les réseaux de transports en commun pour rejoindre Grenoble mais qui trouvaient les temps de déplacement trop

long.



Déambul'Action : une manifestation inédite

Les associations Alertes 38 et Isère Gérontologie, en partenariat avec la Ville de Crolles et le Département de l'Isère, organisent en septembre un événement innovant et festif, dans le cadre bucolique du Parc Jean-Claude Paturel.

L'objectif est double :

- Sensibiliser la population de tout âge au risque de chute chez les personnes âgées, première cause de décès accidentel chez les plus de 65 ans
- Valoriser le déambulateur, qui souffre d'une mauvaise image en France alors que son usage est banalisé dans de nombreux pays européens.

Parce que la sensibilisation commence dès le plus jeune âge, les enfants et les jeunes avec trottinette,

planche à roulettes ou autres accessoires roulants, sont invités à venir accompagner les plus anciens à déambuler dans le parc. La déambulation sera conduite par la batucada de l'association musicale de Barraux et ponctuée de spectacles de hip-hop dansés par les jeunes de la MJC de Crolles.

L'animation en plein air sera précédée d'un accueil gourmand et d'une conférence Prévention des Chutes animée par Mme Griot, ergothérapeute au Centre de Prévention Bien Vieillir Agirc-Arrco.

Vous utilisez un déambulateur, vous connaissez un utilisateur, vous hésitez à vous équiper, vous êtes parent d'un jeune adepte d'un objet à roulettes, le sujet de la mobilité vous intéresse, vous êtes curieux... venez nombreux samedi 14 septembre 2019, à partir de 9h30 à l'Espace Paul Jargot à Crolles.



Semaine européenne de réduction des déchets

Du 16 au 24 novembre, la semaine européenne de réduction des déchets est l'occasion de trouver pleins d'astuces et de conseils pour produire moins de déchets : comment produire moins d'emballage (surtout plastiques), découvrir le compostage, apprendre comment faire durer les ob-

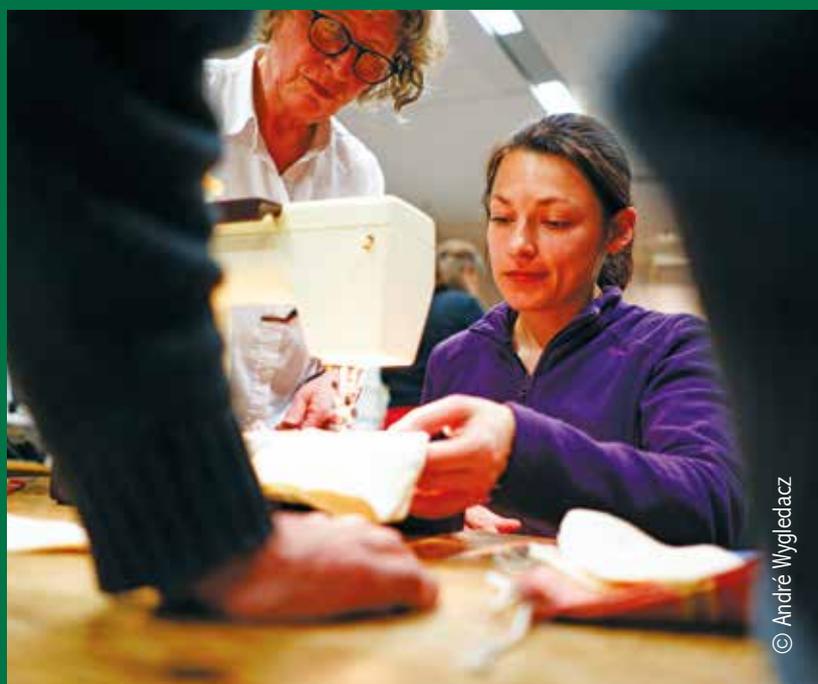
jets plutôt que les renouveler régulièrement...

Au programme des « éco-ateliers » notamment pour fabriquer son bac à compost, une soirée pour confectionner soi-même ses produits ménagers et fabriquer ses propres sacs en tissu, une

visite du centre de tri des déchets et une soirée- conférence - débat...

Plus d'info

Au mois de novembre sur le site internet www.letouvet.com, dans le Touvet animations et à l'accueil de la mairie



Moustique tigre, faisons équipe avant qu'il ne pique

Originaire d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) a su profiter du développement des transports pour faire son apparition en France au début des années 2000 et ne cesse de gagner du terrain. En 2015, il était présent dans une trentaine de départements. Particulièrement nuisible, il pique le jour et il est un vecteur potentiel de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika.

C'est dans les habitations que tout commence. Le moustique tigre se développe dans l'eau, même dans les plus petites quantités. Toute eau calme doit être surveillée, vidée ou renouvelée. C'est en adoptant tous ensemble et régulièrement quelques gestes simples pour lui bloquer l'accès à l'eau que nous gagnerons le match. Par exemple, pour être tranquille tout l'été, mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs. Ainsi, vos soucoupes conservent l'humidité sous vos plantes sans devenir des gîtes larvaires pour les moustiques tigres.

Tous ensemble contre le moustique

Les Départements et les communes financent des actions de prévention contre le moustique tigre, menées par l'Entente Inter Départementale Rhône-Alpes pour limiter sa prolifération.

Les lieux de développement de ce moustique se situent majoritairement dans les jardins, sur les terrasses et balcons. En supprimant les « refuges humides » dans ces endroits vous limitez son expansion. Votre implication est primordiale. C'est l'action collective pour lutter contre ce fléau qui fera la différence.

N'hésitez pas à nous signaler comme certains habitants l'ont déjà fait des zones à traiter sur l'espace public. Et à titre personnel demandez l'intervention de l'EID si nécessaire (Votre demande d'intervention auprès de l'EID Rhône-Alpes pour la démoustication)

Plus d'info

<https://www.eid-rhonealpes.com>



Jardins partagés, une terre de culture saine

Les jardins partagés situés au Bresson sont un havre de tranquillité et de verdure où chaque jardinier cultive fruits, légumes et plantes avec passion. Un maître mot « pas de pesticide » et des récoltes les plus naturelles possibles. Une attention particulière apportée à la terre végétale massivement importée devait garantir qualité et santé dans ces nouveaux jardins. À la suite

d'une demande expresse de jardinier, la commune a mandaté un laboratoire indépendant pour réaliser une étude de sol. Les résultats confirment l'absence totale de produits néfastes ou de quelconque anomalie.

Je cultive, tu cultives ... nous cultivons donc en toute quiétude !



Plus d'info

mairie@letouvet.com - 04 76 92 34 34



Le Conseil Municipal des Enfants



Élus le 14 juin dernier, les 10 nouveaux élus du Conseil Municipal d'Enfants se sont réunis pour la première fois le 28 juin. L'occasion de se rencontrer, comprendre leurs sujets de préoccupations et commencer à réfléchir aux actions à mettre en place.

Au cours de leur campagne, ils ont évoqué des sujets autour de thématiques à la fois très précises et très pragmatiques. Des sujets variés, proche des préoccupations des élus adultes et dont les réalisations sont parfois déjà en cours comme aménager la cour de l'école ou implanter des bancs devant l'école ! De jeunes élus pleins d'idées et de ressources qui vont donc travailler pendant les deux années à venir.

Les mobilités

- Construire une piste cyclable du Bresson à l'école,
- Mettre en place un pédibus,
- Aller à la cantine parfois à vélo ou en trottinette,
- Ajouter des arrêts de bus pour le bus scolaire...

Les déchets

- Installation de poubelles dans la commune,
- Faire des ramassages réguliers des déchets au sol, ...

Les aménagements urbains

- Ajouter des trottoirs, des lampadaires, ...

Vie quotidienne

- Rapprocher la cantine,
- Améliorer les repas,
- Avoir un temps de lecture libre en classe)

Vie sociale

- Organiser plus de fêtes dans le villages,
- Plus de sorties aux Grappaloups
- Rendre visite aux personnes âgées de Saint Jean ou leur financer un spectacle par la vente de gâteaux,
- Organiser des ateliers cuisine pour tout le monde,...

Les équipements du village

- Installer de nouveaux jeux et créer de nouvelles aires
- Améliorer les terrains de basket du Bresson
- Faire un parcours sportif au Bresson

Environnement

- Planter des fleurs et créer des espaces verts,
- Plus de verdure et d'arbre dans la cour, ...

Démarches en ligne, comment ça marche ?

Cet été, un nouvel outil de gestion de la relation citoyenne (GRC) a fait son apparition sur le site de la commune du Touvet. Il facilite votre accès à plus de 20 services en ligne, 24h/24 et 7j/7.

Son fonctionnement en images

1

Je clique sur le bouton Démarches en ligne sur la page d'accueil du site



2

Je m'identifie (partie gauche) ou je crée un compte. Le compte n'est pas obligatoire pour réaliser mes démarches mais il me permet de ne pas avoir à ressaisir mes coordonnées et d'avoir le suivi de mes demandes au même endroit.



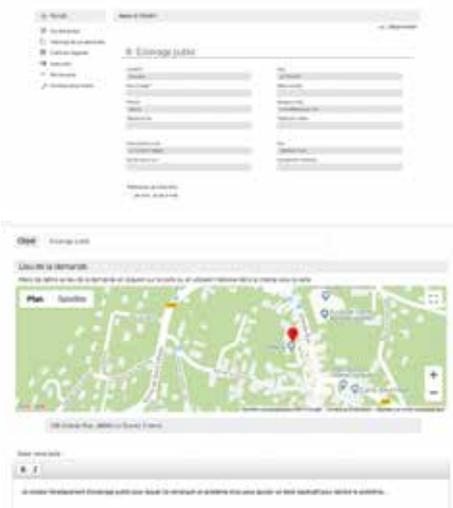
3

Une fois mon compte créé et validé (il faut cliquer sur le lien de validation présent dans un mail), je peux accéder à mon compte et réaliser mes démarches.



4

Je remplis les champs de la démarche, j'indique sur le plan où se situe le problème si un plan est proposé et je complète ma demande avec un texte et pourquoï pas une pièce jointe.



5

Sur la page d'accueil de mon compte, je peux visualiser mes requêtes en cours et appuyer sur la loupe pour voir son état d'avancement ou la réponse.

Je reçois des mails m'indiquant les changements de statuts (reçu, lu, traité...)



AUTRES INFOS

- Impact sauvage
- Eclairage public
- Problèmes divers
- Intervention au plan caniveau et grand voir

Sécurité

- Déposer une pré-compte
- Opération Tranquillité Vacances

Urbanisme - Travaux

- Demande de renseignement (permis de construire, permis d'aménager, ...)
- Demandes d'urbanisme / Fermiers

! Pour suivre l'avancement d'une démarche en cours, entrez le référence qui vous a été fournie au guichet ou par téléphone

Multicanal

Sans compte, je peux tout à fait réaliser une démarche, il me faut alors remplir les champs, nom, prénom, ... Je peux ensuite suivre ma démarche en bas de la page.

Je peux également associer mon compte à celui d'une personne morale (association, entreprise, ...) et avec un seul compte je peux faire des démarches au nom de l'association/entreprise/institution ou à titre personnel.

Dans mon profil, je clique sur le texte se trouvant sous personne morale (le curseur ne change pas mais il faut bien cliquer pour accéder au formulaire me permettant d'ajouter une personne morale).

Ajouter une personne morale

Vous avez la possibilité de créer une personne morale (association, entreprise...) dont vous êtes le (ou l'un des) responsable(s) et de la lier à votre compte citoyen. Vous pourrez ainsi accéder à des télé-services dédiés. Attention, cette liaison sera validée par un agent de la collectivité avec un délai de quelques jours.

Organismes associés à votre compte citoyen :

A l'occasion de la création d'un compte citoyen, il vous a été indiqué que vous disposiez déjà d'un compte dans un autre organisme ou une autre collectivité. Il vous a ainsi été proposé d'utiliser votre compte citoyen pour plusieurs organismes ou collectivités. Lorsque vous vous connectez à votre compte, choisissez l'organisme ou la collectivité en sélectionnant dans le menu en haut à droite de votre compte. A tout moment, vous pourrez supprimer les organismes liés à votre compte

| Organisme | Associer l'organisme à modifier mon compte | Organisme par défaut | Supprimer l'organisme |
|-----------|---|-----------------------|-----------------------|
| Le Touvet | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

TRAVAUX

Ouverture du parking de covoiturage du cimetière, les travaux s'achèvent, la mise en service du parking coïncide avec la rentrée et les nouveaux horaires de bus. Le dédoublement de la ligne 6060 en deux lignes permet de prendre un « express » à partir du Touvet.



Les travaux du local de football sont en voie d'achèvement

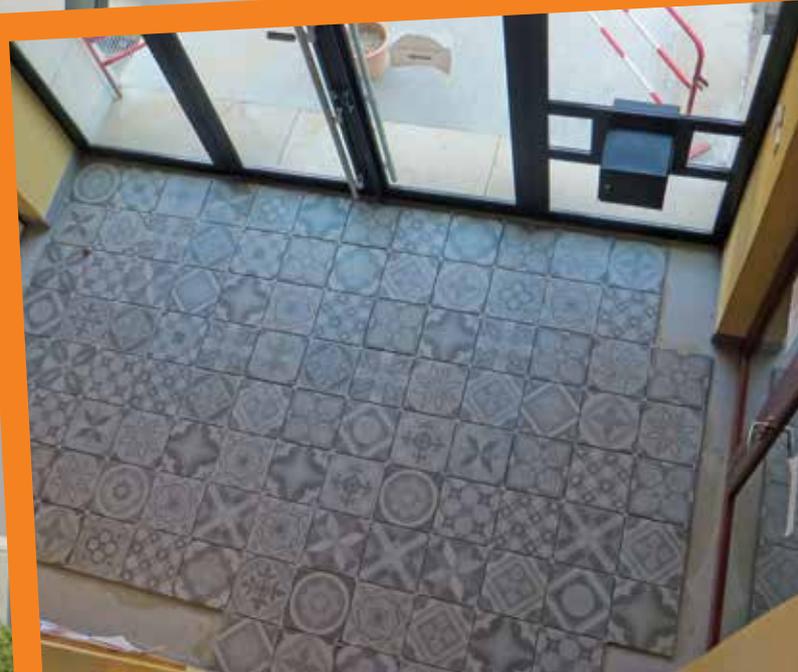
et vous pourrez le découvrir lors du verre de l'amitié du forum des associations le samedi 7 septembre à 18h.



Une nouvelle signalétique a fait son apparition dans les rues de la commune au mois de juillet. Les panneaux permettent aux visiteurs de se repérer plus facilement.



L'entrée de la mairie se modernise. Un petit tapis de carrelage et un nouveau porte manteau agrémentent l'entrée.



Un aménagement acoustique de la grande salle de l'École de musique des deux rives

permet de gagner un grand confort pour les musiciens en supprimant des échos impressionnants. Avec les matériaux fournis par la commune ce sont les bénévoles de l'association qui ont réalisé tous ces travaux.



Les travaux des Grappaloups avancent, le toit doit s'achever à la fin de l'été, les dalles intérieures sont en place et la cage d'ascenseur prend forme.



Un bassin comme neuf rue du Fourneau. Il a entièrement été remis en état à la suite d'un accident de la circulation qui l'avait détruit.

CONSEIL MUNICIPAL

Finances

Budget principal : décision modificative n°1 (20/05/2019) des recettes supplémentaires de 50 000 € non prévues au chapitre 10 (dotations, fonds divers et réserves) sont constatées compte tenu de la prudence des estimations du budget primitif et affectées au chapitre 20.

Délibérations adoptées à l'unanimité

Budget principal : décision modificative n°2 (17/06/2019) à la suite de la modification d'un permis de construire de 2013, la Direction régionale des finances publiques demande un remboursement d'un trop perçu au titre de la taxe d'aménagement.

Délibération adoptée à l'unanimité

Demande d'attribution du fonds de concours de la Communauté de Communes Le Grésivaudan pour les projets de rénovation thermique des logements communaux (20/05/2019) dans le cadre du projet de réhabilitation du Clos Schmitt et de la création d'un logement d'urgence dans ce bâtiment.

Délibération adoptée à l'unanimité

Demandes de subventions auprès du Département de l'Isère (20/05/2019) pour la création d'un logement d'urgence dans le cadre de l'opération de réhabilitation du Clos Schmitt et pour la réhabilitation du logement de la salle du Bresson suite à la mise en place d'un dispositif de soutien aux communes qui s'engagent dans des projets de rénovation de leurs logements communaux.

Délibérations adoptées à l'unanimité

Demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes (20/05/2019) au titre du programme de soutien à l'investissement des bourgs centre pour la rénovation du terrain de rugby.

Délibération adoptée à l'unanimité

Demande d'attribution du fonds de concours de la Communauté de Communes Le Grésivaudan pour des projets communaux énergie et rénovation thermique (22/07/2019) dans le cadre de la rénovation thermique de l'ancienne bibliothèque dans le cadre de sa transformation en centre de loisirs.

Délibération adoptée à l'unanimité

Ressources humaines

Tableau des effectifs, création d'un poste d'attaché territorial et suppression d'un poste de rédacteur principal de 2^e classe et affectation des primes correspondant (20/05/2019) à la suite de la réussite au concours d'un agent du service Urbanisme.

Délibérations adoptées à l'unanimité

Culture

Convention avec la commune Le Plateau des Petites roches pour le Festival Place Libre 2019 (22/07/2019) pour préciser les modalités d'organisation et de financement du festival.

Délibération adoptée à l'unanimité



Travaux

Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de communes du Grésivaudan pour la réalisation de travaux à La Frette (20/05/2019) afin de coordonner les interventions de la Communauté de Communes et de la commune sur les réseaux humides et les réseaux secs suite à la décision de la commune d'enfouir les réseaux secs. Et ce afin d'éviter que les interventions sur les réseaux secs ne créent à terme des difficultés d'intervention sur les réseaux humides.

Délibération adoptée à l'unanimité

Urbanisme

Acquisitions (20/05/2019) dans le cadre des travaux d'aménagement et de sécurisation de la route départementale 29 d'une emprise d'environ 59m² à prendre sur les parcelles cadastrées section AO numéros 64, 65, 66 et 67 situées à La Combe et d'une emprise d'environ 29m² à prendre sur la parcelle cadastrée AK51 située à La Combe.

Un accord amiable a été trouvé avec les propriétaires pour que la commune récupère des emprises à titre non onéreux.

Délibérations adoptées à l'unanimité

Acquisition de deux parcelles d'une superficie totale de 3653m² situées à La Favière et à Michalette et Villard (20/05/2019), au prix de 0,20€/m² pour la parcelle B20 d'une contenance de 2952 m² et de 0,50€/m² pour la parcelle AP75 d'une contenance de 701 m².

Délibération adoptée à l'unanimité

Avenant n°2 au contrat de PUP conclu avec un particulier (17/06/2019) puisqu'il est nécessaire de réaliser des travaux supplémentaires.

Délibération adoptée à l'unanimité

Cession de 4 lots à bâtir rue des Corvées (18/03/2019) dans le cadre du projet d'aménagement de la future gendarmerie, ils ont été achetés par la commune. Ces 4 lots sont destinés à la construction de maisons individuelles, et vont donc être cédés au prix de 150€ HT/m².

Délibération adoptée à l'unanimité

Cession d'un terrain au Quartier de la Gare (22/07/2019) pour céder la parcelle AH 451 d'une superficie de 23m² à un particulier au prix symbolique de 1€.

Délibération adoptée à l'unanimité

PAEN du Touvet, animation du programme d'action (22/07/2019), la commune propose de porter l'animation du programme d'action avec un appui technique et politique de la Communauté de Commune du Grésivaudan, un apport d'ingénierie du Parc de Chartreuse et une aide technique et financière du Département de l'Isère et de la Chambre d'agriculture.

Délibération adoptée à l'unanimité



Administration générale

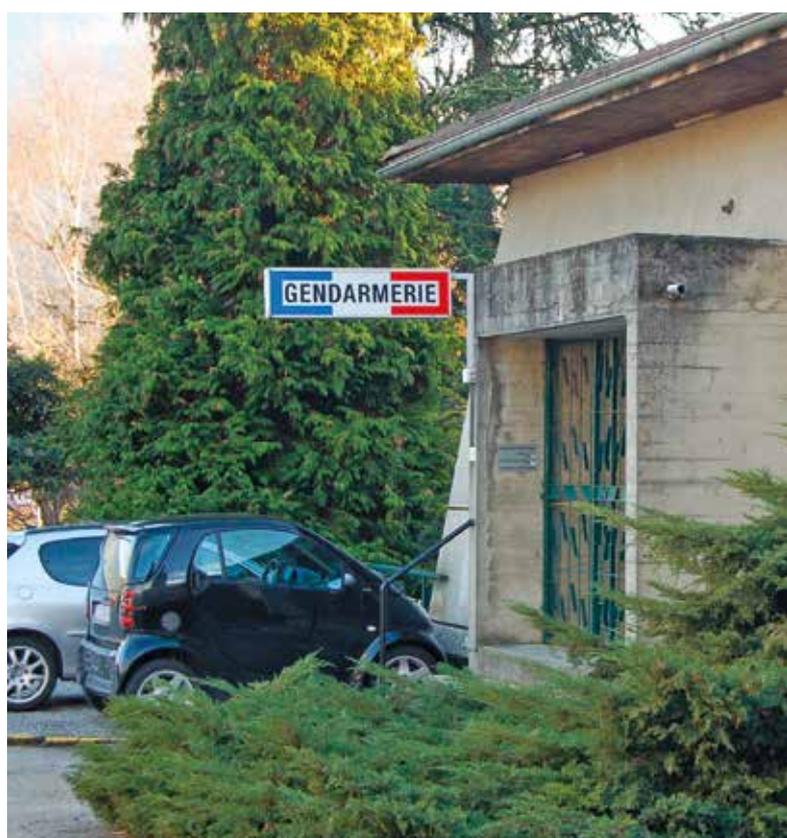
Attribution des subventions aux associations (17/06/2019) pour soutenir la vie associative locale.

Le tableau d'attribution est présenté dans le dossier de ce bulletin municipal (ndlr).

Délibération adoptée à l'unanimité

Gendarmerie du Touvet : autorisation de conclusion d'un bail emphytéotique administratif au profit de la Société d'Habitation des Alpes (22/07/2019) pour la mise à disposition des parcelles nécessaires à la construction d'une brigade de gendarmerie.

Délibération adoptée à l'unanimité



EXPRESSIONS POLITIQUES

Du groupe de la majorité...

Du haut de ses 16 ans la jeune suédoise Greta Thunberg est devenue un vrai phénomène de société.

Certains ont pu considérer qu'il était de bon ton de refuser de l'écouter lors de son discours à la tribune de l'Assemblée Nationale. Pour d'autres son interpellation des adultes, acteurs du monde politique et décideurs économiques, relève d'une indispensable prise de conscience préalable à l'action.

Au Touvet, comme en beaucoup d'autres endroits, les enfants montrent souvent la voie aux adultes et les incitent à agir. Les nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants, tout comme leurs prédécesseurs, sont plein d'idées et de projets. Qu'il s'agisse d'environnement, de mobilités, d'intergénérationnel ou de lien social aucune thématique n'est oubliée. L'écologie, la circulation piétonne dans le village, la propreté, l'alimentation et le respect de leur cadre de vie sont au centre de leurs préoccupations.

Ils fourmillent d'enthousiasme, d'énergie positive et sont prêts à s'investir activement dans la vie de leur village. C'est une belle dynamique porteuse d'espoir pour tous. Nous sommes heureuses de les accompagner.

Christine Micheloni et Sylvie Large



... Aux élus de l'opposition

Si on arrêta la grande mascarade !

Alors que le Grésivaudan a adopté son projet de territoire, il est peut-être temps avant les prochaines élections municipales de faire le tri entre discours et réalité.

Un habitat au coût abordable

64% des ménages français remplissent les conditions pour se voir attribuer un logement social, mais la part des ménages défavorisés dans les logements sociaux est passée de 24 à 7,7 % en 20 ans. Avoir une réflexion stratégique sur l'habitat sans remettre à plat la politique de logement social est illusoire.

Les services de proximité, une compétence attribuée à la commune commune

De quoi parle-t-on ? S'il s'agit de multiplier les lieux de services publics à l'heure de la dématérialisation, nous ne voyons pas l'intérêt. Par contre, mieux prendre au compte les spécificités de chaque commune pour mieux travailler ensemble, il serait temps de s'y mettre. Cela permettrait par exemple d'éviter le gâchis de temps, d'énergie et d'argent observé actuellement pour la mise en place

des points d'apport volontaire (PAV), où rien ne semble avoir été réfléchi avant la mise en œuvre.

Le développement de l'économie présente

Faire en sorte que les revenus d'un territoire soient davantage consommés sur ce même territoire est une des orientations du Grésivaudan. Les principaux secteurs concernés sont le tourisme, le service à la personne, le commerce et l'artisanat, et le BTP. Qu'une intercommunalité qui a elle-même favorisé le développement des villes dortoirs dans la vallée du Grésivaudan réalise enfin son erreur, c'est tant mieux, mais le travail risque à présent d'être plus compliqué.

De plus, lorsque nos conseillers communautaires adoptent une délibération pour s'opposer à toute création ou extension de grande enseigne alimentaire d'une surface commerciale de plus de 1000 m², et que peu après ils valident la création d'un magasin Biocoop à Crolles d'une surface de 1285 m², nous nous disons qu'il y a encore du travail avant d'arriver à un système qui profite aux vrais commerces de proximité, qui sont le socle même du fameux lien social dont on nous parle tant.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Le 29 juin 2019

Sarah MARDONES

Décès

Le 7 juin 2019

André BERNARD

Mariages

Le 23 mars 2019

Nicolas REINE et Ievgeniia KOVALCHUK

Le 16 août 2019

Clément LUBIENSKI et Céline CAUMONT

PETITES ANNONCES

Une entreprise spécialisée dans le chauffage bois au Touvet

Dotée d'une expérience de plus de 10 ans dans le domaine des énergies renouvelables et consciente du marché de chauffage à pellets, la société Arc habitat s'est installée dans la zone du Bresson afin de présenter les poêles à granulés français et d'autres marques qu'elle propose. Une permanence du showroom est effectuée les lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h. En dehors de ces horaires, vous pouvez prendre rendez-vous au 06 18 63 05 29.

Implanté dans le Grésivaudan au Touvet (38), Arc habitat intervient dans le Sud-Isère, en Chartreuse, dans le Vercors mais également en Savoie (73) et en Haute-Savoie. Elle se déplace donc d'Annecy (74) à Chambéry mais également d'Albertville à Voiron. L'entreprise installe, entretient, dépanne des poêles à granulés et des chaudières à granulés de différentes marques.

Plus d'info

«Les Contamines» - Chemin des Corvées -
Le Touvet - 04 76 13 40 04



Des portraits sonores de nos aînés

Dans la continuité de l'exposition municipale « Les aînés d'ici », les élèves de la classe de CM2 de Jean-Michel Vivant ont enregistré par petits groupes, la parole de 5 aîné(e)s du Touvet et réalisé des montages sonores avec les bibliothécaires du Touvet.

Après une sensibilisation par l'association « Les belles oreilles » à l'écoute et à la notion de montage et d'écriture sonore, les élèves ont rencontré des habitant(e)s du Touvet et les ont interviewés pendant une trentaine de minutes. Les élèves ont procédé, tels des professionnels, au montage sonore sur un logiciel dédié.

Retrouvez Denise Branque, Janine Boucharlat, Michèle Lavy, Henri Gondrand et Andrée Enjelvin

sur tous vos supports médiatiques site internet du Touvet www.letouvet.com/presentationccas/missions-du-ccas/, ou portail des bibliothèques du Grésivaudan <https://bibliotheques.le-gresivaudan.fr/cms/articleview/id/1794> ou à la bibliothèque si vous n'avez pas d'ordinateur ou de smartphone à disposition.

Les témoignages sonores sont disponibles en flashant les QR code avec un téléphone ou une tablette.

